

Faute de visibilité, la RAM annonce son désengagement d'Air Sénégal international

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-02-2009 19:56:21

Après neuf années de partenariat, la Royal Air Maroc (RAM) a annoncé son retrait d'Air Sénégal International (ASI) "au plus tard le 30 juin 2009", déplorant un "manque total de visibilité".

"Les représentants de Royal Air Maroc ont décidé de demander aux partenaires sénégalais l'établissement immédiat d'une feuille de route portant sur le transfert d'Air Sénégal International à l'Etat sénégalais dans les meilleures conditions et afin que le retrait de Royal Air Maroc soit effectif au plus tard le 30 juin 2009", indique un communiqué de la RAM rendu public jeudi soir à Dakar.

La RAM avertit que dans le cas où une telle "feuille de route" ne serait pas mise sur pied, elle sera contrainte de procéder au processus de retrait de la gestion d'Air Sénégal International "dès fin mars 2009".

ASI avait été créée en novembre 2000, quelques mois après l'arrivée au pouvoir du président Abdoulaye Wade qui avait fait appel au Maroc pour monter un projet fiable à même de faire oublier les déboires de la défunte "Air Afrique".

En l'espace de quelques années d'activité, la jeune compagnie, dont le capital de 10,85 millions d'euros est détenu à raison de 51 pc par la RAM et 49 pc par l'Etat du Sénégal, a fait sensation avec des bénéfices record et un chiffre d'affaires qui monte en flèche.

Cerise sur le gâteau : ASI devient le premier réseau de l'Afrique de l'Ouest avant d'être sacrée meilleure compagnie africaine en 2005.

Les nuages ont commencé à assombrir les horizons de la jeune compagnie en 2007 avec une conjoncture difficile marquée par la hausse du prix du carburant, la montée de la concurrence, l'immobilisation de certains avions et des grèves à répétition du personnel.

Pour ne pas laisser sombrer ce fleuron de la coopération maroco-sénégalaise, la RAM a décidé d'injecter 10 millions d'euros dans le capital de sa filiale et de mettre à sa disposition des cadres de haut niveau.

Ce coup de pouce de la RAM a vite donné ses fruits avec une nette amélioration des résultats d'ASI et une forte augmentation de son chiffre d'affaires.

Mais à la surprise générale, l'ex-ministre sénégalais des Transports aériens, Farba Senghor, convoque une conférence de presse en octobre 2007 pour annoncer que son pays va injecter "entre 20 et 24 milliards de F CFA" (entre 30 à 36 millions d'euros) dans le capital de la compagnie, qui feront passer à 75 pc les parts de l'Etat du Sénégal et à 25 pc celles de la RAM.

Quelques mois plus tard, le même ministre indique qu'ASI sera nationalisée "au plus tard le 31 décembre 2008".

La RAM avait alors exprimé son "respect" pour ce choix de l'Etat du Sénégal et une commission mixte avait été mise sur pied pour proposer les modalités de mise en œuvre de cette mesure de reprise, mais ses travaux ont été interrompus par la partie sénégalaise.

Depuis, comme le déplore le communiqué de la RAM, l'Etat sénégalais n'a toujours pas concrétisé son engagement de reprendre le capital et la gestion de la compagnie, "rendant difficile pour le gestionnaire de continuer sa mission dans un manque total de visibilité".

Elle en veut pour preuve qu'"aucune" action n'a été entreprise par la partie sénégalaise pour le remplacement des avions qui devaient être retournés au loueur en octobre 2008, obligeant la RAM à mettre à la disposition d'ASI deux Boeing 737-700, ainsi que l'éviction "sans motif" et "sans préavis" de sa filiale du pèlerinage 2008, en dépit de la convention accordant à cette compagnie l'exclusivité de dix ans pour le transport des pèlerins sénégalais à la Mecque.

Le choix d'une autre compagnie, au détriment d'Air Sénégal, avait d'ailleurs tourné au fiasco avec plus de 2500 pèlerins laissés en rade en Arabie Saoudite et finalement c'est la RAM, sur instructions de SM le Roi Mohammed VI, qui s'était occupé du rapatriement de ces pèlerins.

La RAM soutient que l'accumulation de tous ces éléments "pénalise lourdement" la gestion d'ASI et entraîne un déficit "chronique" en trésorerie entièrement pris en charge par la RAM, rendant "urgent" la concrétisation du transfert du capital et de la gestion de la compagnie à l'Etat sénégalais.

Pour inciter ses partenaires sénégalais à accélérer la reprise de la compagnie, la RAM a convoqué jeudi un conseil d'administration d'Air Sénégal, après plusieurs reports sollicités par la partie sénégalaise, mais les administrateurs marocains n'ont fait que constater la défection de leurs homologues sénégalais.

La RAM réclame désormais l'établissement "immédiat" d'une "feuille de route" pour que ce transfert

de propriété et de gestion de la compagnie se concrétise "au plus tard le 30 juin 2009".

MAPF